CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E92031** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE 03/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/12/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE B538320870
Siret : 538 320 870 00016
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 46 110R C
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 12470001/001 404272/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247001/001 404272/0
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : ENTREPRISE BOST

29 RUE BERTHELOT
42100 SAINT-ETIENNE

Téléphone : 04 77 57 37 13 **Fax :**
Portable : 06 62 93 10 77
Responsabilité légale :
BOST PHILIPPE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :
E-mail : contact@bost-ma.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 271 662 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	13	12/06/2024
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	13	12/06/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/08/2026 09:10

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.